

Concours d'architecture

Classe IMER

Etat d'avancement demandé

- GA configuration course
- GA configuration course / croisière
- Seuil d'indice atteint en configuration course
- Seuil d'impact environnemental
- Principe de construction
- Chantier associé
- Prix du bateau estimé

Détails

Vous l'avez compris, la classe IMER ambitionne de trouver un équilibre entre performance et impact environnemental. Une autre manière d'être durable est d'avoir des bateaux à deux facettes. Les dimensions de ce bateau permettent de lui donner une seconde vie. Pour cela, les architectes devront penser à un bateau de course ainsi qu'à une version aménagée pour sa seconde vie. Évidemment, une mise en chantier sera à envisager.

Vous pouvez utiliser d'autres matériaux que ceux proposés. Afin de connaître l'indice et pouvoir l'utiliser, veuillez contacter la classe. Il faudra nécessairement avoir l'impact en équivalent CO2 de votre matériau, ainsi que les caractéristiques mécaniques en traction, compression et cisaillement.

La classe IMER sélectionnera 3 projets.

Le **texte de jauge** est en téléchargement sur le site de la classe (www.classimer.com)

Il y a de fortes chances qu'il y ait des interrogations sur le texte de jauge. C'est pourquoi vous travaillerez tous avec la première version du texte. Une version retravaillée après le concours remplacera l'ancienne.

Mode de Calcul des seuils

Vous referez aux Mises à jour des seuils sur le site de la classe.

Ce calcul ne comprend pas :

- La voile de quille et son bulbe
- Le système de safran
- Les voiles

Ces seuils sont des crédits. S'il vous reste des crédits, vous pourrez les utiliser pour optimiser votre bateau sur ces années de compétition. Logiciel MarineShift 360 gratuit pour 3 mois à utiliser pour l'impact de votre projet.

Timing

Date de remise : 31 Aout 2025

Date de délibération : 26 Septembre 2025 au Grand Pavois.

Engagement de la Classe IMER

Pour concourir au sein de la classe IMER, il sera obligatoire de naviguer sur l'un des plans proposés par la classe.

Votre projet, s'il est sélectionné, sera présenté sur le site officiel de la classe. Vous aurez alors de grandes chances de voir votre plan naviguer.

Pour challenger vos plans, ce concours sera réactualisé tous les 3 ans. Pour prétendre remplacer un plan existant, le nouveau plan devra être meilleur que les anciens.

À l'issue du concours, la classe IMER et les lauréats se retrouveront pour signer le contrat liant les deux parties.